

LE CONQUET

de PENZER à KERMORVAN



Photo : B. DARMANGEAT

Bulletin communal

Kannadig-kêr

N° 95

Juillet 2014



Bois de Lanfeust



La coupe de France au Conquet



Les tempêtes de l'hiver 2014



La digue Sainte Barbe



Harold Le Meur récompensé



Mer Montagne reçoit Neige Océan



Patrick Gillet avec la délégation de Nouvelle Calédonie



Inauguration de la chapelle Dom Michel

Éditorial - Pennad-stur

Au soir du 23 mars, la joie des uns contrastait avec la déception des autres ; en effet, dans une campagne électorale, l'investissement personnel des candidats est tel, leurs espoirs de victoire entretenus par leurs supporters sont tellement grands que, lorsque tombent les résultats et que s'appliquent les règles inflexibles de la démocratie, il est pratiquement impossible de cacher ses sentiments. Il est tout à fait naturel que les visages expriment les émotions, que les mots soient alors parfois difficiles à maîtriser et disent plus que ce que l'on voulait vraiment dire. Ce constat fait, je voudrais exprimer à tous les conquétois ma reconnaissance pour la qualité du débat démocratique et le respect mutuel qui a régné durant toute la campagne.

Le rideau est tombé une première fois, la scène une de l'acte un a été jouée ; il nous faut désormais entrer en scène pour une pièce qui va nous tenir en haleine durant 6 ans. Vous avez désigné 23 acteurs à qui il revient de jouer les rôles principaux ; mais vous vous doutez bien que seuls ils ne pourront pas régler tous les problèmes qui ne manquent pas de surgir particulièrement quand on s'y attend le moins. Péripéties et coups de théâtre seront nécessairement au programme ! C'est pourquoi j'invite instamment chacun d'entre vous à ne pas faire simplement de la figuration ; la vie communale a besoin de gens qui s'investissent ou pour le moins qui participent dans les associations de leur choix. Nous avons la chance d'avoir une cité à taille humaine, faisons en sorte de tisser sur les lieux de travail, durant les temps de loisirs, dans les quartiers, des liens forts qui rassurent et facilitent la vie de chaque jour.

En ce temps de vacances, je n'ai pas envie de vous parler de projets ; en ce temps que que l'on dit de crise, je ne veux pas accentuer la morosité ambiante, bien au contraire ! Sans tomber dans l'optimisme béat, il me semble important de puiser dans notre environnement, dans ce qui constitue le cadre de notre quotidien notre dose de bonheur. A entendre les jérémiades des uns, les récriminations des autres, j'ai parfois l'impression que nous n'habitons pas la même ville ! Vous comme moi, quand vous parlez du Conquet au cours de vos voyages et de vos rencontres, vous êtes fiers de tout ce qui est dit en bien de la cité que vous habitez. Il faut se rendre à l'évidence : on nous envie ! Un signe s'il en fallait un , le 50ème anniversaire des Stations Vertes aura lieu au Conquet les 8,9 et 10 octobre. Nul doute que l'image de notre ville sortira renforcée, surtout si nous accueillons les congressistes avec beaucoup de chaleur et un sourire plus parlant que tous les discours.

Bon été à toutes et à tous.

Xavier Jean, maire

D'an 23 a viz Meurzh d'abardaez e oa ur c'hemm mat etre levezet an eil re hag an dipit diskouezet gant ar re all ; rak en ur c'habalerezh, ken kalet e vez ar boan lakaet er jeu gant ar re a zo war ar renk, ken bras e vez ar goanag e vint trec'h gant sikour o skoazellerien, ken ne c'hall ket an nen kuzhat e santimantoù, tost da vat, pa'z erru an disoc'hoù ha pa vez lakaet reolennoù dir an demokratelezh da dalvezout. Ken naturel ha tra eo e vefe gwelet ar from war an dremmoù, e vefe diaes bezañ mestr war e gomzoù, hag e vefe lavaret muioc'h eget na felle d'an nen lavaret evit gwir. Kement-se lavaret e karfen diskouez ma anaoudegezh-vat da holl Gonkiz evit ar c'hendiviz demokratel a-zoare hag an doujañs a oa bet kenetrezo e-pad ar c'habalerezh.

Kouezhet eo ar rideoz evit ar wech kentañ, c'hoariet eo bet senenn gentañ an arvest kentañ ; ret eo deomp hiviziken mont war al leurenn evit ur pezh-c'hoari hag a zalc'ho ac'hanomp e-pign e-pad 6 vloaz. Anvet ho peus 23 aktour evit c'hoari ar rolloù pennañ ; met gouzout a-walc'h a rit ne vint ket evit renkañ o-unan kement diaester a zifluk bepred, dreist-holl pa vezer o c'hortoz an nebeutañ. Eur ha dizeur, darvoudoù dic'hortoz a vo er programm, dre ret ! Se zo kaoz e pedan pep hini ac'hanoc'h d'ober ouzhpenn chom da benniñ ; ezhomm he deus buhez ar gumun eus tud hag a laka o foan enni, pe da nebeutañ, a gemer perzh er c'hevredigezhioù a zibabont. Chañs hon eus, peogwir hon eus ur gêr ha n'eo ket re vras na re vihan. Strivomp da skoulmañ liammoù start, en hol lec'hioù labour, pa vezomp o'n em ziduañ, er c'harterioù, evit ma vo dinec'het an nen ha ma vo aesaet ar vuhez pemdez.



Ar vakañsoù zo, setu ne'm eus ket c'hoant da gaozeal eus raktresoù deoc'h ; er mare-mañ, ur mare enkadenn war a lavarer, ne fell ket din gwashaat ar

malañjer a zo o ren, ar c'hontrol-bev ! Anez bezañ seder evel an heol, kavout a ra din ez eo pouezus tapout en-dro deomp, el lec'h ma vevomp bemdez, hol lodennig eürusted. Pa glevan soroc'h an eil re, droukklemmoù ar re all, em bez ar santimant a-wechoù n'emaomp ket o chom er memes kêr ! Pa gomzit, evel don-me, eus Konk-Leon e-pad o beajoù ha pa gejit gant tud all, e vez lorc'h ennoc'h gant an holl draoù mat a vez lavaret diwar-benn ar gêr m'emaoc'h o chom. Dav eo gwelet an traoù evel ma'z int : avi en deus an nen ouzhimp ! Un dra hag a ziskouez kement-se, ma ve ezhomm unan : e Konk-Leon e vo 50vet deiz-ha-bloaz ar C'hêrioù Glas d'an 8, d'an 9 ha d'an 10 a viz Here. Hep mar na marteze e vo kreñvaet skeudenn hor c'hêr goude-se, dreist-holl ma tegeromp tud ar c'hendalc'h gant gred ha gant ur mousc'hoarzh hag a lavar muioc'h eget an holl brezegennoù.

Un hañvezh mat a hetan da bep hini ac'hanoc'h.

Xavier Jean, maer

LA MUNICIPALITE 2014-2020

A la suite des élections de mars, le bureau municipal est formé comme suit :

- **Xavier Jean**, maire
- **Marcel Quellec**, 1er adjoint : Culture, Communication, Agenda 21, Vie économique
- **Françoise Bidan**, 2ème adjointe : Finances
- **Jean-Luc Milin**, 3ème adjoint : Travaux, Urbanisme, Environnement
- **Martine Cam**, 4ème adjointe : Ecoles, Jeunesse, Enfance
- **Patrice Lamour**, 5ème adjoint : Tourisme, Vie associative, Sports
- **Joëlle Duchêne**, conseillère municipale déléguée aux Affaires Sociales
- **Jean-Michel Kérébel**, conseiller délégué aux Affaires Portuaires



Voici la liste des conseillères et des conseillers suivant l'ordre des bulletins de vote :

Annie Milin, Roger Coguiéc, Sylvie Le Guen, Etienne Guenneau, Elisabeth Carrère, Christine Hamon, Jean-René Clôître, Odile André, Sylvain Soubigou, Annaïg Larsonneur, Philippe Bazire, Isabelle Jestin, Bernard Dreyfus, Annaïg Huelvan, Philippe Gay.



TRAVAUX ET URBANISME

Les Travaux sur la commune en 2014

Tous les ans une large part du budget de la commune est consacrée aux opérations de voirie : 671 808 € sont ainsi affectés en 2014, un budget en légère baisse par rapport à l'année 2013.

Ces différents travaux vont occasionner de la gêne dans votre quotidien : rue barrée, déviée, temps d'attente ...

Ces travaux permettent également de repenser les déplacements dans la ville et de prendre en compte les déplacements doux, la gestion des eaux pluviales, les nouvelles normes d'accessibilité et de perméabilité des sols, l'évolution du trafic routier, la sécurité, la gestion de l'espace en concertation avec les riverains, la mixité des usages....

Route des Blancs Sablons

La troisième tranche vient de se terminer avec la prolongement des aménagements jusqu'à la route d'Illien. La voie piétonne sera à poursuivre jusqu'au lotissement de «La Presqu'île». Cet équipement correspond aux souhaits des élus de favoriser les déplacements doux sur la commune et de sécuriser les trajets des piétons et des cyclistes.

Rue Le Guérannic

Après l'aménagement de la rue Botrel en 2013, la rue Le Guérannic va recevoir un tapis d'enrobé après la mise en place d'un fond de forme pour stabiliser la structure. Cette rue n'aura pas de trottoir mais des emplacements de stationnement organisés. Les travaux sont programmés pour la mi-septembre. Il restera dans ce secteur à repenser les priorités de passage entre les rues A. De Mun, Kennedy, Le Guérannic et Schuman.

Rue Charles De Gaulle

Les travaux sont prévus pour la fin septembre, le principe est le même que pour la rue Le Guérannic : décaissement pour donner une structure stable, une rue sans trottoir avec un stationnement organisé. La cohabitation des piétons et des automobiles sera réglée par une limitation de vitesse et la priorité donnée aux piétons.

Place Charles Minguy

Une réflexion est en cours avec la cellule ingénierie de la C.C.P.I. Les projets seront présentés à la commission travaux puis proposés aux riverains au plus tard à la rentrée.

La Zone de rencontre :

Vous avez pu remarquer l'apparition des panneaux dans la rue Poncelin

ces derniers jours. Il s'agit bien de partager l'espace public avec une priorité donnée aux piétons. Ils peuvent se déplacer sur toute la largeur de la chaussée. Pour que cela soit possible la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 Km /h.

A la rentrée le dispositif « zone 30 » sera mis en place. Vous pouvez retrouver «le mode d'emploi» dans le «Penzer à Kermorvan» de juillet 2012.

Enfouissement des aériens

En 2014 pas de programme faute de financement. Les enfouissements de la rue de Brest (programme 2013) seront terminés pour la mi-juillet. Il y a plusieurs études en cours pour les années à venir avec des opérations à réaliser en commun avec ERDF qui a un programme ambitieux sur la commune pour l'enfouissement des lignes de transport de moyenne tension. Ce programme est mis en place suite aux tempêtes de l'hiver. Nous attendrons la programmation d'ERDF pour déterminer les projets

d'enfouissement du réseau de distribution communal. Il y aura sûrement des opportunités à saisir, des économies à réaliser.

Points Propres

Après l'installation de colonnes enterées en 2013 rue Kennedy, la municipalité a décidé d'installer le même équipement place Tissier (parking de l'office de Tourisme). Chaque point est équipé d'une colonne pour le verre, une seconde pour le papier, les cartonnets, les bouteilles plastique... (le bac jaune) une troisième colonne pour les déchets ménagers qui sont à déposer dans des sacs en plastique fermés. Il est à déplorer le « sans gêne » de quelques usagers qui déposent leurs sacs au pied des colonnes, les chiens et les mouettes se chargent de déchirer les sacs et le vent de répandre les déchets. Pensez aux voisins de ces installations !



TRAVAUX ET URBANISME

Propreté des rues

Dès que quelques plantes adventices poussent entre les pavés, le long des façades de maisons, les appels arrivent en mairie et on nous parle de rues « mal entretenues ». Les temps changent, les normes évoluent, les désherbants chimiques ont été limités depuis 2005 et devront disparaître pour 2020. Les années 2020 c'est demain, il est grand temps de revoir « nos habitudes » pour notre santé à tous. Les services techniques municipaux ont changé leur méthode de travail en remplaçant le pulvérisateur par du désherbage mécanique qui est bien plus laborieux et qui demande des interventions régulières. Reprendre possession de son pied de façade et du trottoir attenant : le service public ne peut tout faire, chacun devra en partenariat avec les services techniques entretenir devant chez soi. Pourquoi ne pas établir un partenariat pour planter ou semer les pieds de façade et créer une unité. Ces plantations ou semis pourraient limiter la pousse des « mauvaises herbes » et rendre notre environnement plus agréable à tous.

Améliorons notre cadre de vie ensemble.

Chemins creux - Talus

Nos anciens nous ont laissé en héritage un patrimoine paysager que nous n'avons pas toujours su entretenir :

- un réseau de petits chemins de campagne existait sur la commune. Quelques-uns ont été maintenus en état, d'autres sont envahis par les broussailles et mériteraient une

remise en état et un entretien pour créer des chemins de randonnées agréables à tous. Il y a une vingtaine d'années une association de nos anciens originaire du milieu agricole œuvrait sur la commune en toute discrétion, pourquoi ne pas prendre la suite ?

- Avec les grandes pluies de l'hiver, vous avez pu voir dans plusieurs secteurs des torrents de boue sortir des champs et dévaler sur les routes, un port et une ria avec des eaux aux couleurs terreuses. Des talus ont été rasés pour élargir les routes ou pour faciliter la mécanisation des travaux agricoles. Les talus avaient été érigés pour délimiter des propriétés mais aussi pour lutter contre les événements climatiques.

Il conviendrait dans un premier temps de repérer les terrains qui déversent directement leurs eaux sur les routes, de mener une étude en partenariat avec les exploitants et les propriétaires. Le syndicat d'eau de Kermorvan a mené ce type d'opération dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau depuis 3 ans avec la mise en place de 20 Km de talus. Les résultats espérés sont au rendez-vous avec une qualité d'eau brute en nette amélioration. Quand on décide ce type d'opération, le plus difficile est bien de trouver les mètres cubes de terre. Il faut savoir que les terrassiers paient pour mettre de la terre en décharge et sans oublier le bilan carbone lié au transport. Avec un peu d'échange et de coordination entre les différents acteurs on doit pouvoir limiter les déversements d'eau lors de

fortes précipitations, améliorer, préserver nos paysages et favoriser la biodiversité.

AVAP

Une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces (extrait du code du patrimoine)

Evolution du dossier :

Le diagnostic et la délimitation du périmètre proposé sont réalisés.

L'élaboration du règlement est en voie de finalisation.

Ce règlement devra bientôt être proposé au Conseil municipal, puis aux conquétois à l'occasion d'une réunion publique qui se tiendra à l'automne 2014.

Le projet sera ensuite formellement arrêté par le Conseil, présenté à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, puis soumis à l'examen des personnes publiques associées au printemps 2015.

Si ces personnes publiques valident le projet soumis l'enquête publique pourrait avoir lieu à la fin du printemps 2015 et l'AVAP créée pour l'été prochain.

Jean-Luc Milin



POINTE SAINTE BARBE

La fin de l'attente !

Il faut en convenir, le nouvel ensemble hôtelier se fait attendre ; mais que tous les impatients - et les sceptiques aussi - se rassurent : il n'y pas d'arlésienne au Conquet. La complexité du dossier jointe à la volonté des repreneurs de présenter un projet sans faille fait que les choses tardent un peu. Quand un bigouden et un léonard s'unissent pour relancer ce qui fut un fleuron de l'économie locale, on peut leur accorder crédit !



Dans un ensemble rendu plus homogène sur le plan architectural, le nouvel hôtel-restaurant offrira à ses clients « 35 chambres parfaitement aux normes 4/5 étoiles avec autant que possible des loggias.

En dehors des espaces de service classiques, l'exploitation de l'héritage doit permettre la réalisation d'un SPA en sous-sol/rez-de-chaussée bas et d'un espace de convivialité avec bar en terrasse. Le restaurant est maintenu avec la préférence d'une implantation en façade Nord et Ouest sur le port. Il est pensé comme un établissement indépendant. L'annexe doit répondre au service du stationnement des véhicules pour la clientèle. » (extrait de la présentation générale).



Encore un peu de temps et il sera à nouveau possible de satisfaire ses papilles tout en se remplissant les yeux des splendeurs d'un soleil couchant ! L'ouverture est prévue en mars 2016.

CHAPELLE DOM MICHEL

Réception solennelle des travaux

Vendredi 6 juin, sous le coup de 11 heures, la rue Dom Michel a connu une effervescence inhabituelle. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'on rassemble au Conquet un sous-préfet, un député, deux conseillers généraux, un président de communauté de communes, des maires ou leurs représentants, le représentant de la Fondation du Patrimoine, des élus et les donateurs qui avaient répondu à l'invitation envoyée à tous, l'architecte en charge des travaux et les entreprises.

Tout ce monde était là pour marquer la fin des travaux de la chapelle, travaux réussis et appréciés s'il faut en croire les commentaires des uns et des autres. Le pari de la simplicité et de la beauté a été gagné, l'esprit a été conservé : les écrits du cahier mis à la disposition des visiteurs en témoignent.

Un grand merci à toutes les instances qui ont permis cette réussite (Etat, Région, Conseil général, CCPI,

Fondation du Patrimoine), un merci tout particulier à celles et ceux qui ont participé à la souscription et marqué ainsi l'importance qu'ils accordaient à la chapelle et à Dom Michel lui-même. A noter que l'on pourra bientôt admirer à l'église paroissiale et à la chapelle des reproductions sur bâches des taolennou réalisées par les services diocésains.



LE PORT DU CONQUET

Le nouveau projet

Le port est au cœur de l'activité du Conquet, il structure la vie ou les loisirs de la plupart d'entre nous, Il assure une activité tout au long de l'année grâce à l'emploi d'une centaine de pêcheurs professionnels, grâce aux passagers en escale vers Ouessant et Molène et aux plaisanciers. Le Conquet sans son port deviendrait rapidement une station balnéaire aux volets et aux commerces fermés 9 mois de l'année et perdrait alors beaucoup de son attrait.

Cet outil doit s'adapter aux exigences d'aujourd'hui ; les problèmes vécus cet hiver ont mis en évidence des insuffisances inacceptables. Plusieurs bateaux de pêche ont été abîmés ou obligés de se réfugier à Brest. Sept bateaux de plaisance ont coulé et trente ont subi des dégâts

Devant cette situation préoccupante l'association des pêcheurs professionnels a décidé de se mobiliser et a présenté en association avec les plaisanciers un projet d'évolution du port Ce projet propose de séparer les trois activités en trois zones distinctes ;

Le port de pêche protégé par une nouvelle digue qui permettra aux bateaux de rester au ponton et ainsi améliorera la sécurité en évitant les transferts avec les plates et en facilitant les opérations de débarquement des filets et de la pêche qui sont aujourd'hui dangereuses surtout en hiver.

L'avant-port consacré au trafic avec les îles en permettant l'escale simultanée de plusieurs navires et en facilitant les manœuvres.

Le port de plaisance dont la protection est grandement améliorée par une élévation en rochers qui brise la houle et l'empêche de mettre les bateaux en danger comme cela s'est produit cet hiver. Le bassin plaisance sera aussi approfondi pour que les bateaux soient à flot quel que soit le coefficient de marée ce qui réduit encore le risque d'accident.

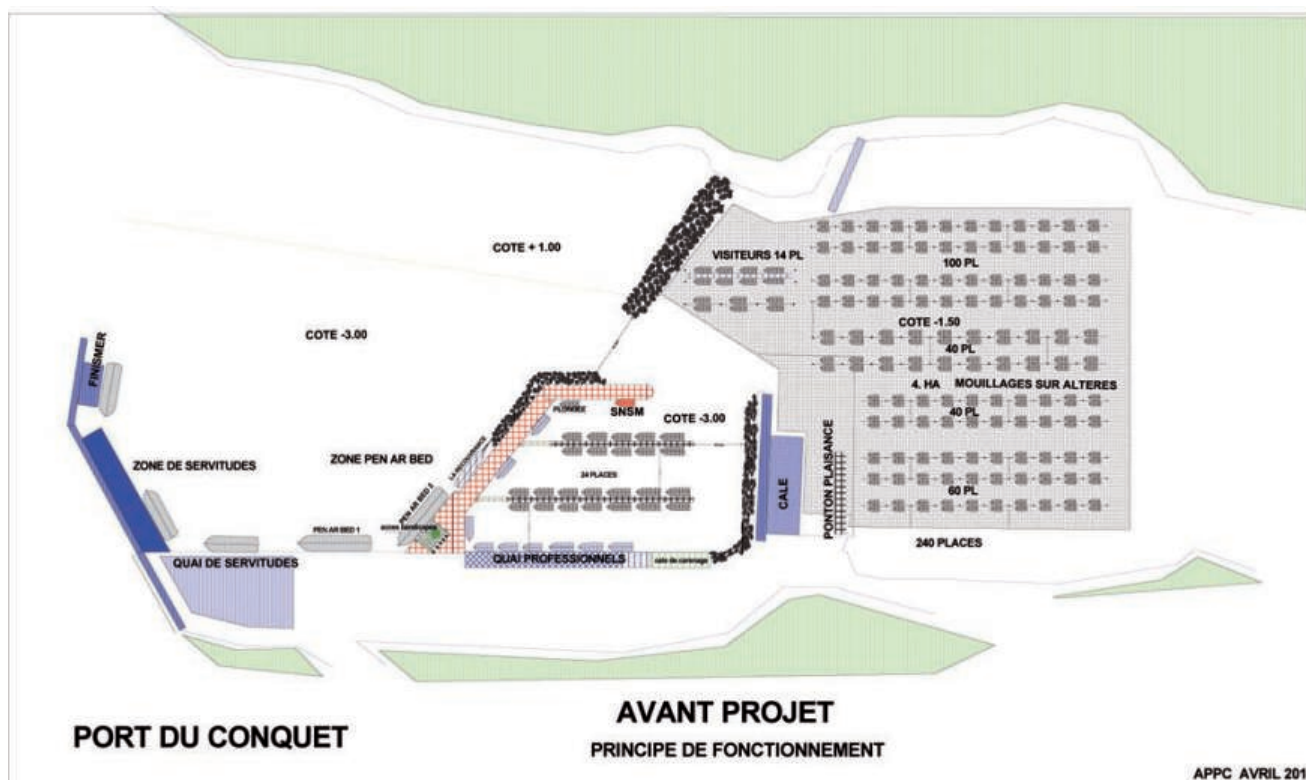
Le projet a fait l'objet de nombreuses présentations par les professionnels et les plaisanciers au Conseil Général, à la CCI de Brest ; gestionnaire du port, au député, à la mairie, à la compagnie Pen ar bed. Il a reçu l'assentiment de tous.

En première étape le conseil portuaire a décidé de confier à un bureau d'études spécialisé l'étude détaillée conduisant au chiffrage des travaux. Cette étude qui se fera en associant les usagers du port sera coordonnée par la CCI et présentée au conseil portuaire de novembre 2014.

Restera alors à obtenir les autorisations et les financements pour mener à bien ce travail. Dans l'attente et pour faciliter le financement, le conseil portuaire a demandé de suspendre les investissements envisagés pour améliorer l'embarquement des passagers pour Ouessant (5 millions €) et les investissements nécessaires pour refaire le Quai de la Glacière (4,8M €) et pour réaliser une cale de carénage (0,45M €).

La municipalité s'implique totalement auprès des associations des marins pêcheurs et des plaisanciers pour que ce projet se réalise au plus tôt.

Jean-Michel Kérébel



TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

A la rentrée du mois de septembre, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place. L'objectif de cette réforme est de **Mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous**.

Elle vise à :

- Mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande, réfléchir à la meilleure organisation du temps global de l'enfant.
- Offrir sur ces TAP (temps d'activités périscolaires), la possibilité aux enfants (surtout en primaire) d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques, etc... qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école (pratiques qu'ils n'auraient peut être pas connues par le biais familial).
- Réfléchir à la pertinence de la proposition éducative existante, en étudiant les passerelles possibles entre les différents acteurs du champ sportif, culturel et artistique, d'où la mise en place d'un projet éducatif territoriale.



Pour Le Conquet, à l'annonce de cette réforme en janvier 2013, un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens jeunesse de la commune, de parents d'élèves et de la communauté éducative a été mis en place. Il a fallu pas moins de 14 réunions et d'un bon nombre d'heures de travail pour mettre tout en œuvre afin d'être prêt pour la rentrée 2014 !

Un PEDT (projet éducatif territorial) est actuellement en cours d'écriture. Ce projet est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

1) ORGANISATION ET CARACTERISTIQUES :

- Mise en place des TAP : Temps d'Activités Périscolaires à raison de 2 fois 1h30 par semaine dans chaque école avec donc alternance de journées courtes et longues.
- Gratuité des activités pour les familles.
- *Pour les primaires* : Proposition d'activités pédagogiques variées : sportives, culturelles, artistiques, environnementales. Possibilité d'inscrire à l'année ou à la période (de vacances à vacances) selon le calendrier d'inscriptions communiqué.
- *Pour les maternelles* : Activités de type ALSH. Possibilité d'inscrire à l'année ou à la quinzaine.
- *Encadrement* : Des animateurs qualifiés BAFA recrutés par la mairie, parfois accompagnés de bénévoles des associations locales, ainsi que des prestataires conventionnés animeront ces activités.
- **Les temps activités périscolaires ne sont pas obligatoires mais les familles devront respecter scrupuleusement les jours d'inscriptions qu'elles nous auront fournis (par période).**
- Coût prévisionnel pour la mise en place des TAP : 45000 € pour la collectivité.
- **Inscription obligatoire en amont par les parents pour la participation au TAP.**
- Par groupe de 12 à 14 élèves + activités par cycle de 5 à 7 semaines avec un règlement intérieur.
- Activités variées sur l'année, une sensibilisation au secourisme sera abordée par tous les groupes.

2) ENCADREMENT :

Coordnatrice Enfance Jeunesse : **Marie KERROS**
Responsable TAP : Nathalie SOUFFLET

Pour le primaire :

Sports : Yann PASQUET (éducateur sportif et directeur de l'Accueil Jeunes)

Animateurs BAFA : Sophie AUDENET + 2 animateurs (en cours de recrutement) + bénévoles ou prestataires.

Pour la maternelle :

Jean Monnet : Véronique NARRADON (ATSEM), Laurence DONNART (ATSEM).

Saint Joseph : Joëlle MORVAN + 1 autre ATSEM + 2 animateurs qualifiés (en cours de recrutement).



3) HORAIRES DES ECOLES :

JEAN MONNET

9/12H du lundi au vendredi.
13h30/15h (les mardis et vendredis)
13h30/16h30 (les lundis et jeudis)

SAINT JOSEPH

8h45/12h les lundis, mardis, jeudis, vendredis.
9h/12h les mercredis
13h30/15h (les lundis et jeudis)
13h30/16h30 (les mardis et vendredis).

4) INSCRIPTIONS = OBLIGATOIRE

Sans inscription préalable ni fiche de renseignements, l'enfant ne sera pas accepté aux TAP (notion de responsabilité).

Lieu d'inscriptions: MAIRIE auprès de Marie KERROS et Nathalie SOUFFLET, à l'accueil de la mairie, dans la boîte aux lettres de la mairie ou par MAIL : tap@leconquet.fr

Les écoles ont transmis des dossiers d'inscription aux familles en juin. Ceux-ci ont été remplis et quasiment tous restitués à la mairie avant les vacances.

Cependant, comme c'est nouveau pour l'organisateur et pour les familles, afin d'éviter tout flottement, une inscription pour la 1ère période de TAP est impérative pour le 10 AOUT 2014 (par mail).

Martine CAM, Marie-Pierre KERROS,
Nathalie SOUFFLET et la commission scolaire

ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Dauphins »

L'accueil de Loisirs municipal « Les Dauphins » est ouvert tous les mercredis, les petites vacances scolaires et tout l'été pour les enfants de 3 à 11 ans.

2 lieux distincts sont proposés aux enfants : l'école Jean MONNET pour les 3/6 ans et le local près de la passerelle du Croaë pour les 6/11 ans.

Les horaires de l'ALSH sont : 9h / 17h avec une garderie commune aux 2 tranches d'âge à Jean Monnet de 7h30 à 9h et de 17h à 19h.

Le programme d'activités de l'été est disponible !

Caractéristiques de l'ALSH :

- * Le matin, activités manuelles riches et variées autour des thèmes ou jeux extérieurs
- * L'après-midi, plage avec des jeux libres et dirigés.
- * 1 sortie journée est organisée chaque mois (parc de loisirs, piscine, zoo,...)
- * 1 mini camp en juillet
- * Nombreux jeux d'équipe (sportifs,...)
- * 1 GRAND JEU et 1 pique nique par quinzaine (selon le planning)

→ Les programmes détaillés, ainsi que tous les documents nécessaires à l'inscription, seront disponibles en mairie ou dans chaque Accueil.



● MINI CAMPS

Du 21 au 25 juillet :

pour les enfants de 8 à 11 ans :

« **Multisports à TELGRUC SUR MER** » avec au programme : 1 séances de Char à voile, 1 de tir à l'arc, 1 de Wave-ski et 1 d'escalade.

=> Pour participer à ce camp, le test de flottabilité ou le brevet de natation de 25m est conseillé !

Si ce séjour vous intéresse, nous vous invitons à contacter l'Accueil de Loisirs pour tout renseignement complémentaire et pour procéder à l'inscription de votre enfant avant le 15/07.

A NOTER : Réunion d'information pour les familles : **le mercredi 9 juillet à l'Accueil de Loisirs des 3/6 ans de Jean MONNET** à 17h45. Présence d'un des parents souhaitée !

● ACTIVITES SPECIFIQUES

Les activités de plein air occuperont une très grande place.

Pourront être proposées :

3/6 ans :

- * Jeux de motricité
- * Jeux d'éveil
- * Jeux de groupe, baignade surveillée, jeux de plage,...
- * Activités au choix

6/11 ans :

- * Baignade
- * Kayak (à partir de 8/9 ans) **sur inscription** (planning disponible auprès des animateurs). Test anti-panique obligatoire !



- * Randonnées vélo (à partir de 9 ans pour les confirmés)
- * Randonnées pédestres

● FONCTIONNEMENT

Inscription :

La fiche de renseignements dûment remplie est **obligatoire** pour la fréquentation de l'enfant au C.L.S.H.

Règlement :

Directement à la perception de Saint Renan (ou par courrier).

Possibilité de déduction d'Aides aux Vacances CAF.

Chèques vacances acceptés.

Pré-inscriptions souhaitées auprès des animateurs, les jours ouvrés au 02 98 89 01 32 ou au 06 08 03 09 62 ou alors par mail, à l'adresse suivante : clsh@leconquet.fr

Enfants de la CCPI *	Tranche A QF > 900	Tranche B 900 > QF > 600	Tranche C QF < 600	Enfants hors CCPI (Tarifs Uniques)	
Journée (hors repas)	10	8,70	7,60	Journée (hors repas)	11,95
Demi-journée	6,30	5,40	4,80	Demi-journée	7,10
Repas + goûter	3,80	3,20	2,90	Repas	3,80
Supplément sortie (cinéma, bowling, patinoire...)	+3,90	+3,30	+3,00	Supplément Sortie (cinéma, Bowling, patinoire,...)	3,90
Journée abonnement semaine (vacances)	8	6,80	6,10	Journée Abonnement semaine (vacances)	9,95
Journée abonnement forfait (mercredis/vacances)	5,80	4,90	4,10	Journée Abonnement forfait (mercredis/vacances)	6,15
Journée Mini-camp (hors transport)	21,00	18,00	16,00	Mini-camp journée hors transport	22,51
Supplément activité spécifique (Kayak etc,...)	+5,00	+4,00	+3,00	Supplément activité spécifique (kayak)	+ 6,00

Adhésion annuelle : 10,00

Sortie jeunes (transport+entrée) : 8,00

Sortie jeunes (transport seul) : 5,00

Prestation avec intervenant sur place : 5,00

* CCPI = Communauté de Communes du Pays d'Iroise

ACCUEIL JEUNES 11/17 ANS



Cet accueil, créé sur la commune depuis avril 2011, s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans des 3 communes associées au projet Le Conquet, Plougonvelin et Trébabu, sous la direction de Yann PASQUET aidé dans sa tâche par Nathalie SOUFFLET.

Leur local est ouvert à la salle omnisports Kermarrec (pignon Est) :

- durant les vacances scolaires du lundi au jeudi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 18h,
- en période scolaire, les mercredis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 17h à 19h.

Le programme d'activités est établi par ou avec les jeunes selon leurs envies. Possibilité de jeux sportifs, de jeux de société, de projets individuels et collectifs, et de sorties à la journée.

Les temps forts de cet été sont :

- Un camp multi-activités (chantier de rénovation d'un lavoir, activités sportives à PENMARC'H du lundi 28 juillet au samedi 1er août.
- Sorties ludiques extérieures (Parc des 3 curés,...),
- Séances de kayak,
- Sorties concert aux « Juedis du Port » de 19 à 22h,
- Stage surf, Initiation Plongée,...
- Ateliers d'Esthétique
- Stage de zumba, step,...

Les inscriptions se font :

- par le biais du site de la mairie (www.leconquet.infos, rubrique « Enfance Jeunesse », onglet « Accueil 11/17 ans » en téléchargeant et remplissant une fiche de renseignements (autorisation parentale, certificat médical et vaccinations, ...) puis en contactant les animateurs.

- directement sur place auprès des animateurs, les jours d'ouverture (cités plus haut)
- par mail à accueiljeunes@leconquet.fr

Tarifs 2014 :

Adhésion annuelle par famille	: 10 €
Sortie jeunes (transport + entrée)	: 8 €
Sortie jeunes (transport seul)	: 5 €
Prestation sur place avec intervenant	: 5 €

Pour toute information supplémentaire, un seul numéro, le 06 84 71 93 88 ou

par  JEUNES DE LA POINTE !

Les animateurs vous attendent !



LE RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indis-

pensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

CLUB ORTHOGRAPHE

Grandes vacances méritées pour les passionnés des gourmandises orthographiques

Trois fois par mois le club orthographe réunit une trentaine de participants

Chaque séance s'articule autour :

- D'une dictée proposée par les animatrices, dictée à l'issue de laquelle chacun, chacune, corrige ses fautes, et s'il le désire en toute confidentialité.
- D'un temps court d'approfondissement d'une difficulté orthographique ou grammaticale

Pour la saison 2013-2014, une séance sur deux a porté sur les dictées des championnats d'orthographe de Bernard PIVOT, incluant les tests de

sélection, les questionnaires à choix multiples, les textes des dictées permettant de découvrir de nombreux mots nouveaux, ainsi que des tests de départage des candidats aux championnats. Pour l'autre séance, les dictées sont choisies dans différents répertoires permettant de réviser de manière systématique les nombreuses difficultés de l'accord du participe passé.

Les séances se déroulent le lundi de 14h à 16h.

Un petit groupe de personnes en activité professionnelle fonctionne le lundi soir à 20h.

Rejoignez notre club, n'hésitez plus... Pour la « dictée Océane 2015 », retenez cette date : le 7 février 2015-15h- à Beauséjour.

Rendez-vous à la rentrée, passez nous voir au forum des associations du 6 septembre au gymnase KERMARREC.

Françoise, Marie-Thé, Marie- Hélène

LA MER EN LIVRES

SALON DU LIVRE MARITIME DU CONQUET
Toutes voiles dehors pour le 10ème anniversaire,
25 et 26 avril 2015



Petit retour sur 2014 :
Un salon présidé par Erick SURCOUF

"Dans un monde inhumain, comme votre aïeul Robert SURCOUF, vous nous faites rêver, quel est le secret de votre famille ?"

C'est ainsi qu'avec Erick SURCOUF, bénévoles de l'association "La Mer en Livres", auteurs invités, membres du Conseil d'administration, sans oublier le public, nous avons vécu un week-end inoubliable, d'échanges, d'amitié, de convivialité dans le sillage d'un homme d'exception entouré d'auteurs prestigieux.

Comme les années précédentes, près de 1500 passionnés de littérature maritime ont acheté et fait dédicacer un millier de livres.

Le concours de nouvelles 2014 a proclamé ses résultats, la compétition a été rude entre les 300 volontaires qui ont rédigé 251 textes, une belle participation devenue nationale et même internationale via le site WEB de "La Mer en Livres"

Pour le rendez-vous 2015 du salon de la littérature maritime du Conquet, le CA de l'association s'est mis au travail, à peine achevée l'édition 2014.

Des passionnés de Jules VERNE ont été rencontrés, ils pourraient venir au Conquet nous parler du grand homme qui, au fil de ses livres, à fait rêver des générations de jeunes ;

ils pourraient aussi nous faire découvrir que Jules VERNE était un homme engagé, impliqué dans les problèmes de son temps et dans les difficultés de son époque. C'était un grand navigateur, ses voyages avec ses trois bateaux impressionnent encore aujourd'hui. C'est à bord de sa chaloupe « Le Saint Michel 1 » qu'il a écrit « Vingt mille lieues sous les mers ».

Depuis 2005, ces passionnés, après avoir reconstruit à l'identique le Saint Michel II, qui était son cabinet de travail et d'écriture, font revivre ce bateau.

"Je ne peux voir partir un navire, un vaisseau de guerre, un bâtiment de commerce, ou une simple chaloupe de pêche sans que tout mon être ne s'embarque à son bord ! Je pense que j'étais fait pour être marin et si cette carrière n'a pas été la mienne, depuis mon enfance, je le regrette chaque jour ».

Jules VERNE - Le rayon vert 1882

René RICHARD, Président de l'association « La Mer en Livres »



BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque participe aux prix littéraires décernés par l'Association Culture et Bibliothèques Pour Tous.

PRIX « LIVRENTETE »

Au mois de mai, le prix « Livrentête » récompense les ouvrages plébiscités par les jeunes lecteurs, en romans, BD et albums d'images. EN 2014, 167 enfants y ont participé (jeunes lecteurs et écoles du Conquet et de Ploumoguier).

PRIX « CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS »

Attribué pour la première fois en 1980, le prix Culture et Bibliothèques pour Tous témoigne de la curiosité et de l'ouverture d'esprit des bibliothécaires. Décerné par l'ensemble des membres du réseau CBPT (plus de 2000 votants chaque année), ce prix, reconnu par les professionnels du livre, honore un auteur encore peu

connu. Cette année, c'est Beata de Robien qui a remporté le prix avec « Fugue polonaise » chez Albin Michel.

En dehors des comités de lecture organisés par l'Association Départementale, le choix des livres est facilité par la consultation des « Notes Bibliographiques » publié chaque mois par l'Union Nationale.

Cette revue, conçue et élaborée par une équipe de 70 bénévoles, couvre en permanence la production littéraire généraliste.

Elle est destinée aux professionnels du livre, bibliothécaires, libraires, centres de documentation, médiathèques, comités d'entreprise, lecteurs de pays francophones, aux passionnés de lecture.

Comment s'articule la revue ?

En ouverture, la partie magazine propose des informations et des éclairages divers sur le monde du livre jeunesse, BD et adultes.

Les analyses des livres constituent le cœur de la revue : ces critiques de type journalistique allient concision et indépendance de vue.

Depuis janvier 2006, en parfaite complémentarité, la revue en ligne : www.hebdodesnotes.com

Nos bénévoles mettent en ligne chaque semaine environ 70 analyses de nouveaux albums, documentaires, bandes dessinées, romans ... qui permettent aux bibliothécaires de se tenir au courant, tout au long de l'année, des ouvrages à paraître.

Depuis plus de soixante années, les Notes bibliographiques affichent leur différence. Des bénévoles désintéressés y analysent en toute indépendance l'actualité littéraire.

STAGES

La bibliothèque/ludothèque reçoit régulièrement des stagiaires envoyés par des lycées professionnels ou Pôle Emploi.

CENTRE MULTIMEDIA

Consultation de messagerie ou de recherche Internet. Raymond dispense des cours d'initiation à l'informatique : traitement de texte, Internet, et des trucs et astuces... Wifi gratuit.

LUOTHEQUE

C'est plus de 1500 jeux et une dizaine de bénévoles. La ludothèque veut rendre accessible à tous des jeux et jouets qui font appel aux différents modes de connaissance et d'apprentissage. Les ludothécaires sont à la disposition des parents pour répondre à toutes leurs questions.

Une des missions d'Anne, l'animatrice est de notamment faire le lien entre bibliothèque et ludothèque. Le jeu n'est pas déconnecté de la lecture, au contraire. Aussi chaque dernier mercredi du mois, elle anime une matinée où se mêlent histoires et jeux sur un même thème. Cette année, c'est le livre d'Eric Battut « Ma maison... » aux Editions l'Elan Vert qui sert de fil

conducteur pour visiter les pays du monde.

La subvention parlementaire reçue dans la cadre du projet « ludothèque itinérante » permet à l'animatrice de se rendre chaque lundi dans les communes avoisinantes afin d'y faire jouer les enfants.

Cette notoriété de la ludothèque de notre commune en fait la référence auprès des élus et responsables d'autres communes désireuses de créer des espaces jeu : Guilers, Landéda, Plouneour-Trez et la directrice du projet des « Capucins » de Brest.

Fête du Jeu 31 mai 2014



TOP FORME

Est-ce le changement de nom, un nom plus dynamique ? Il est à constater que le club compte actuellement 210 adhérents contre 153, l'an dernier, entre la gym, l'aquagym, la marche et la zumba : 120 à la gym, 65 à l'aquagym, 89 à la marche. La zumba est menée par Anne Péron, son engagement et sa bonne humeur a permis le rajeunissement des membres. Cette augmentation dans toutes les disciplines est due à une continuité dans les intervenants qui prennent leur rôle au sérieux ainsi qu'au conseil d'administration qui a le souci de la bonne marche du club.

Deux manifestations ont marqué cette année sportive : un rallye pédestre, le samedi 12 avril et trois jours de marche dans la région de Dinard, les 3, 4, 5 juin.

Un rallye pédestre

Le rallye sur le Conquet a intéressé une cinquantaine de personnes avec des épreuves sportives, intellectuelles et des recherches d'objets ou renseignements sur notre ville. Le temps s'y prêtait et la fête fut belle. Les participants ont été largement récompensés par des lots offerts par les commerçants. Un repas convivial et ludique a terminé la journée et si la préparation a exigé du temps, la satisfaction générale fut une récompense.



Trois jours à la Vicomté près de Dinard

Cinquante marcheurs ont pris le car, le mardi matin pour une première étape : la forêt domaniale de Coat-en-Noz à Belle-Isle-en-terre, longtemps lieu d'exploitation de bois et de mines de fer, elle est maintenant lieu d'épanouissement de la faune et la flore locale. Le deuxième jour, Loulou a mené les marcheurs vers Dinard puis vers la Pointe du Grouin sur les sentiers piétonniers tout au long de la mer. Le dernier jour, c'était Saint Malo par le barrage de la Rance et Saint Servan et jusqu'aux remparts. Les quelques non-marcheurs n'étaient pas en reste, ils ont découvert les alentours de ces villes renommées. Les organisateurs n'ont pas ménagé leur peine pour faire de ces trois jours sportifs et amicaux un souvenir dans l'attente de l'année prochaine.



LES GABIERS DU DRELLACH



Après seulement 3 ans d'existence, les Gabiers du Drellach ont enregistré leur 2ème CD « **REVES DE MER** », qu'ils ont présenté au public le 14 juin.

Il est composé de 17 chants, dont 12 écrits par l'un d'eux, Michel BOUTY ; 4 sont de Roger BRIAND (auteur-compositeur), et un de Jacques LE BRIS du Conquet, toutes les musiques étant réalisées par le guitariste du groupe, Bernard JEZEQUEL, également conquétois.

Rendant hommage à des artistes, comme Michel TONNERRE (auteur-compositeur) récemment décédé, à des personnalités locales, Jacques LE BRIS et son père François, également disparus, à l'Ile de Molène et à ses habitants, à des vaisseaux prestigieux, La Jeanne D'Arc, ce nouveau CD évoque également la diversité du travail de tous les navigateurs, lointains ou proches, et de ces équipages, qui, parfois au péril de leur vie, se sont engagés dans la voie maritime, ainsi que des fortunes de mer diverses.

Tristes ou joyeux, émouvants parfois, toujours mélodieux, ces chants expriment la réalité du quotidien des marins-pêcheurs et de ceux embarqués au long cours. Ils s'adressent aux amoureux de la mer, des bateaux, des marins, et plus généralement au monde maritime, ainsi qu'aux mélomanes.

Au cours de l'été, les Gabiers donneront plusieurs concerts publics dans différentes localités, jusqu'à Paimpol et Erdeven, et représenteront ainsi la ville du Conquet.

Au mois de Juillet

- le 6 à St-Divy (entre 12 et 17 heures)
- le 8 au marché du Conquet en matinée
- le 19 au marché de Saint-Renan en matinée
- le 26 quai du Drellach au Conquet en soirée
- les 27 et 29, à LocMaria Plouzané

A mois d'Août

- le 1er à Erdeven
- le 4 au Trez-Hir en soirée
- le 7 au Conquet en soirée
- les 8 et 9 à Paimpol
- le 10 à Plouarzel (fête du crabe)
- le 12 au marché du Conquet en matinée
- le même jour en soirée au Fort de Bertheaume à Plougonvelin

(Voir leur site : www.les-gabiers-du-drellach.com)

AR REDADEG



Comme tous les ans une course-relais au profit de la langue bretonne a été organisée à travers la Bretagne ; cette année, elle partait de Morlaix pour rejoindre Glomel par le chemin des écoliers : 1500 kilomètres ! Pour la première fois, elle est passée par Le Conquet le vendredi 30 mai vers 9 heures.

Particuliers, entreprises et communes pouvaient réserver des kilomètres. Le Conquet pour sa part avait retenu le kilomètre 1224 qui allait de Kerjean jusqu'à la gendarmerie. Patrice Lamour, adjoint aux sports, qui avait accepté de porter le témoin, était assisté par Jean-Sébastien Riou, le secrétaire général. Ils ont eu la surprise de voir arriver dans le groupe venant de Plougonvelin le député Jean-Luc Bleunven et Jacques Pouliquen, adjoint à Locmaria.

Nos deux valeureux coureurs ne se sont pas contentés du parcours qui leur était dévolu ; après avoir fait le tour du centre-ville, ils ont accompagné les courageux relayers jusqu'à l'étang de Kerjean. Une manière polie de dire au revoir à la caravane et peut-être à l'année prochaine. Kenavo ar c'hentañ !

PS : Lena Louarn, présidente de l'Office de la langue bretonne, viendra au Conquet le mardi 19 août à 11 heures pour décerner à la commune la labellisation niveau 2 dans le cadre de la Charte Ya d'ar brezhoneg. Une reconnaissance de tout le travail accompli depuis la signature de la charte en juillet 2009.



UNE HISTOIRE D'AMOUR

Une histoire d'amour avec le Pays d'Iroise



Comme mes autres films réalisés il y a plus de 20 ans, dans les années où le 16 mm était un format en vogue, mon tout dernier documentaire "**Une histoire d'amour avec le Pays d'Iroise**" a pour particularité d'être lui aussi né d'une rencontre. Celle de Wieland Wege, un peintre allemand de 80 ans, vivant en Toscane et familier de longue date du Conquet et de ses environs. C'est, en effet, en 1988, lors de vacances en Bretagne, qu'il découvre ce petit port du bout du monde et ressent l'envie d'y jeter l'ancre deux semaines durant. « Un coup de cœur, une histoire d'amour, une histoire qui dure » dit-il. Car, en effet, chaque année, depuis 25 ans, il y revient avec le même enthousiasme, animer ses pinceaux, accompagné de Diane, son épouse.

Wieland, je l'ai connu il y a dix ans à peine. Une belle rencontre, aussi étonnante que singulière. Mais de là, à imaginer qu'elle scellerait un jour mon retour au cinéma, non ! Car, le souvenir de mon dernier film "Diables d'hommes", primé au 11^e Festival International du film sportif de Rennes, largement diffusé tant sur FR3 que plusieurs chaînes étrangères, et malgré cela, déficitaire, laissa chez moi quelques traces... Les temps ont heureusement changé, les coûts de production ne sont aujourd'hui plus les mêmes ! Alors, comment résister à l'envie de mettre en lumière un personnage aussi atypique et amoureux du Pays d'Iroise ; un artiste qui peint sans chevalet, avec une pauvreté de moyens et une telle richesse d'inspiration ! C'est ainsi qu'au fil des années et de liens forts tissés avec Wieland, a finalement cheminé l'idée d'un nouveau projet qui s'est concrétisé en 2013. Trois semaines de tournage... et une véritable aventure humaine ! Réalisé cette fois en équipe restreinte... ce film qui entraîne le spectateur à la découverte de l'âme du Pays d'Iroise, brosse le portrait d'un artiste attachant et talentueux

qui a fait de l'aquarelle son mode d'expression. Il nous exprime ce qu'est pour lui la mission du peintre, sa façon de travailler, son approche de l'art, « plutôt soustraire qu'additionner ». Mais, le film ne tient pas seulement du portrait, il est aussi le reflet d'une tendre et touchante complicité entre deux êtres que l'art a réunis. Car Wieland le souligne, « Diane est un moteur fort dans sa création ».

J'ose espérer que celles et ceux qui n'ont pas vu le film au cinéma « Les Dauphins » à Plougonvelin auront, un jour, l'occasion de le découvrir sur le petit écran. Mais auparavant, s'il vous arrivait de croiser Wieland dans les rues du Conquet, n'allez pas lui demander comment 25 ans plus tard, il trouve encore sujet à peindre... Car, citant l'exemple de Claude Monet qui a, maintes fois, peint le Pont japonais, comme Alfred Sisley, l'Eglise de Moret-sur-Loing, il vous répondra, tout surpris, avec la verve qui est sienne qu'« un même sujet peut se voir sous un regard nouveau, surtout en Bretagne où la lumière, sans cesse... elle change » ! Sans doute, un début... d'explication à son histoire d'amour avec le Pays d'Iroise...

Guy Le Saout



ACTIVITES ET ANIMATIONS 2014 ORGANISÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME DU CONQUET

Cet été encore, l'Office de Tourisme vous propose de nombreuses animations, découvrez le programme !

VISITES GUIDEES et SORTIES DECOUVERTES

Du 8 juillet au 26 août, tous les mardis après-midi :

LES PARCOURS DE VILLE

Visite guidée du centre-ville du Conquet « Cinq siècles de pierres et de mer »

Départ de l'Office de Tourisme à 14h30. Durée de la visite : 1h45. Gratuit.

Du 9 juillet au 27 août :

LES RANDONNEES NATURE

Chaque mercredi matin, l'Office de Tourisme vous propose de participer aux randonnées nature guidées et accompagnées par des bénévoles de la commune. Un parcours différent pour découvrir le patrimoine naturel du Conquet est proposé chaque semaine. Inscriptions et renseignements à l'Office de Tourisme.



Mercredi 09 juillet :

Randonnée autour de Trébabu
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Durée : 1h30. Distance : 7 km. Gratuit. Accessibilité niveau : 1 (facile)

Mercredi 16 juillet :

Circuit de Bertheaume
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 8h30. Durée : 3h30. Distance : 11 km. Gratuit. Accessibilité niveau : 3 (difficile)

Mercredi 23 juillet :

Sortie à Molène (tarif préférentiel pour la traversée)
RDV à l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Visite du sémaphore. Retour avec le bateau de 17h30. Apporter son pique-nique. Places limitées : inscription obligatoire à l'Office de Tourisme. Accessibilité niveau : 1 (facile)

Mercredi 30 juillet :

La route des Moulins
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Durée : 3h00. Distance : 10 km. Gratuit. Accessibilité niveau : 2 (moyen)

Mercredi 6 août :

Sortie à Ouessant (tarif préférentiel pour la traversée)
Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Retour avec le bateau de 19h00. Apporter son pique-nique. Places limitées : inscription obligatoire à l'Office de Tourisme. Accessibilité niveau : 3 (difficile)

Mercredi 13 août :

Circuit Le Conquet/Le Goazel avec visite du feu de Lochrist
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Durée : 3h00. Distance : 10 km. Gratuit. Accessibilité niveau : 2 (moyen)

Mercredi 20 août :

Balade dans l'arrière-pays conquétois, balade toponymique
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Durée : 3h00. Gratuit. Accessibilité niveau : 2 (moyen)
Mercredi 27 août : Circuit Presqu'île de Kermorvan
Départ de l'Office de Tourisme du Conquet à 9h00. Durée : 3h00. Distance : 10km. Gratuit. Accessibilité niveau : 2 (moyen)

VISITE AUTOUR DU PHARE DE KERMORVAN :

Lundi 21 juillet et lundi 18 août

Départ à 14h30 devant l'Office de Tourisme. Places limitées, inscription préalable obligatoire à l'Office de Tourisme. Déconseillé aux enfants de moins de 12 ans. Randonnée de 3h00 avec passages dangereux. Prévoir des chaussures de marche. Tarif : 2 € par personne.



VISITE HISTORIQUE À LOCHRIST : Samedi 5 juillet et samedi 6 septembre

RDV à 14h30 devant sur la place de Lochrist. Inscription à l'Office de Tourisme du Conquet. Tarif : 2 € par personne (gratuit pour les moins de 12 ans). Le livret retraçant le parcours de Lochrist est offert à chaque visiteur après la visite (possibilité d'acheter directement le livret à l'Office de Tourisme au tarif de 1 euro). Durée de la visite : 1h30.

SORTIES KAYAK

Une sortie découverte par semaine sur la ria avec Claude Le Guitton, animateur de Rando Mer (sortie débutant, ouvert à tous). Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme. Places limitées. Tarif adulte : 15 € / Tarif enfant : 10 € (8/17 ans)



Programme des sorties kayak :

- Vendredi 11 juillet à 16h30
- Dimanche 20 juillet à 11h00
- Vendredi 25 juillet à 16h30
- Lundi 28 juillet à 16h30
- Mardi 5 août à 11h30
- Mardi 12 août à 16h30
- Mardi 19 août à 11h30

BALADES LITTORALES

Sorties à pied sur la ria à la découverte de la biodiversité marine avec Claude Le Guitton, animateur de Rando Mer. Tarif : 2€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme. Places limitées.

- Jeudi 10 juillet à 10h00
- Samedi 19 juillet à 10h00
- Lundi 21 juillet à 10h00
- Lundi 28 juillet à 10h00
- Lundi 4 août à 16h30
- Lundi 11 août à 9h30
- Lundi 18 août à 16h30

SORTIES PHOTOS

Sorties photos accompagnées par le photographe Nico Le Men. Chacun apporte son appareil pour découvrir sur le terrain des techniques de photographies avec un professionnel.

Inscription à l'Office de Tourisme. 2 € par personne. Sortie de 2h00. Rdv à 14h30 à l'Espace Tissier.

- Jeudi 17 juillet
- Jeudi 7 août
- Jeudi 21 août
- Jeudi 28 août



Nouveauté 2014 : Journées cours de photographies avec Nico Le Men !

- Mardi 29 juillet
- Mardi 12 août

VISITE NOCTURNE DU CONQUET : Le mercredi 3 septembre

Balade accompagnée en soirée pour découvrir le patrimoine historique du Conquet.

Réservation à l'Office de Tourisme. Départ à 20h30 devant l'Office de Tourisme. Tarif : 2 € par personne. Durée de la visite : 1h45.

LES ANIMATIONS MUSICALES DE L'OFFICE DE TOURISME

Les Mercredis du Conquet sur la place de la Mairie

Concerts gratuits, apéritif offert par l'Office de Tourisme et vente de crêpes. De 18h30 à 20h30.

Danse bretonne les 16/07, 30/07 et 13/08, association Beg Al Louarn.



- 16 juillet : Danse bretonne et concert de TAMM TAN
- 23 juillet : Folk, variété, balades irlandaises par PASSEPORT
- 30 juillet : Danse bretonne et concert de OEDA
- 06 août : Concert pop rock, années 60, par PALACE
- 13 août : Danse bretonne et concert de KANTRENIEN
- 20 août : Chants de marins par les MARINS DU BOUT DU MONDE

Lundi 14 juillet
Pique-nique républicain en musique

A partir de 12h00 sur place de la mairie.
 Apéritif offert par la Municipalité.
 Chacun apporte son pique-nique pour déjeuner en musique. Concert gratuit avec la chorale de chants de marins « Les Loups de Mer ».
 Séance de dédicace de Louis Caradec pour son ouvrage « Le Conquet, mémoires en images » à midi !

Samedi 26 juillet
Pleins feux sur Le Conquet !

A partir de 18h00, sur le Quai du Drellac'h.
 Concerts et animations gratuits.
 Restauration rapide et buvette sur place gérées par les bénévoles du club Top Forme, du Comité de jumelage et du Tennis Club du Conquet.



- PROGRAMME de la soirée :**
- Défilé du Bagad de Ploudalmézeau
 - Spectacle du cercle celtique Beg An - Douar du Pays d'Iroise
 - Concert de la fanfare Bandafreux
 - Concert de chants de marins avec Les Gabiers du Drellac'h
 - Concert du groupe Résonance (variété) - 1^{ère} partie -
 - Feu d'artifice musical
 - Concert du groupe Résonance (variété) - 2^{nde} partie -



Vendredi 22 août
Fest noz place de Lochrist

A partir de 19h00.
 Concerts et animations gratuits.
 Restauration rapide et buvette sur place gérées par les bénévoles du club Top Forme, du Comité de jumelage et du Tennis Club du Conquet.

Le fest noz de Lochrist



- PROGRAMME de la soirée :**
- Initiation à la danse bretonne par l'association Danserien Beg Al Louarn
 - Fest Noz avec le groupe BEP SORT
 - Fest Noz avec le groupe TAN ARVEST
 - Fest Noz avec le groupe TAMM TAN

Brocantes
 Le jeudi 17 juillet et le jeudi 7 août toute la journée dans le centre-ville du Conquet. Gratuit.

Pétanque
 Rdv au stade tous les mercredis après-midi en juillet en août. Ouvert à tous. Inscriptions sur place.

Expositions ESPACE TISSIER (sous la mairie, entrée libre)

Programme de l'été 2014
Espace Tissier Le Conquet
 Salles d'exposition sous la mairie du Conquet (entrée libre)

Du 23 au 29 juin :

Exposition de peinture par Isabelle Bergot

Du 30 juin au 6 juillet :

Exposition de photographies et haïkus Laurent Dubois

Du 7 au 13 juillet :

Exposition de peinture par Jean-Claude Sclippa

Du 14 au 20 juillet :

Exposition de peinture par Jean-Yves Simon
 Exposition de bijoux artisanaux par Aventurine Créations

Du 21 au 27 juillet :

Exposition de bijoux artisanaux par Aventurine Créations
 Exposition de photographies par Steven Le Bras

Du 28 juillet au 3 août :

Exposition de peinture par François de Montauzon

Du 4 au 17 août :

Exposition de peinture par Gaëlle Avila, Noëlle Coatpehen
 et Georgette Batany

Du 18 au 24 août :

Exposition de peinture par Marie-Louise Marc

Pour plus de renseignements ou pour louer les salles,
 contacter l'Office de Tourisme au 02 98 89 11 31 ou tourisme@leconquet.fr / www.tourismeleconquet.fr

BILLETTERIES

L'office de tourisme effectue la vente de billets pour les compagnies maritimes Penn ar Bed et Finist'Mer, pour les destinations de Molène et d'Ouessant, également la vente des billets pour Océanopolis et les tickets de car du réseau Penn Ar bed.



EDITIONS ET PRODUITS EN VENTE

En vente :

- Le parcours de ville « 5 siècles de pierres et de mer »
- Le parcours de ville de Lochrist
- Le livret sur les cartes postales anciennes
- Le circuit de découverte du patrimoine naturel du Conquet
- Des fiches de randonnées
- Le topoguide du Pays d'Iroise
- Des circuits vélos et VTT
- La carte d'Ouessant par Le Plan29
- Vente des CD du groupe Passeport et des Gabiers du Drellac'h.
- Egalement vente d'ouvrages de photographies par l'artiste POD

Nouveauté 2014 : le livre « Le Conquet, mémoires en images » de Louis Caradec.

Editions gratuites :

Le guide touristique du Conquet 2014, les guides hébergements du Pays d'Iroise, la route des plages au Conquet, les documents « famille » (Le guide pratique, le jeu de piste familial, le livret jeux pour les enfants, les parcours poussette,...), etc. N'hésitez pas à nous rendre visite !



Nouveauté 2014 : Découvrez la carte touristique de la nouvelle destination touristique du territoire « Brest terres océanes ».



LE CONQUET : OFFICE DE TOURISME WEB 2.0

RDV sur tourismeleconquet.fr

Réseaux sociaux : Pour être au courant des dernières nouveautés et ne rien manquer au Conquet, suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook « Le Conquet Office de Tourisme » et sur Twitter @LeConquetOT.



Les LABELS de la commune : HISSONS NOS COULEURS

LE PAVILLON BLEU 2014

LA PLAGE DE PORSLIOGAN VERRA A NOUVEAU FLOTTER LE PAVILLON BLEU CET ETE.



STATION VERTE

Pour la 4^{ème} année consécutive.



VILLAGE FLEURI

1^{ère} fleur.



FAMILLE PLUS

Le Conquet labellisé depuis septembre 2012 pour un accueil privilégié des familles.



Nouveaux arrivants à l'Office de Tourisme :

Bienvenue à Pamela Robin et Samuel Collet qui ont rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme ! Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'été avec Aurélie Pinna, directrice de l'office, et son équipe : Pamela Robin, Samuel Collet et Camille Carrère, les conseillers en séjour. Pour tout renseignement : www.tourismeleconquet.fr et 02 98 89 11 31.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle saison et un bel été au Conquet !



Samuel Collet, Pamela Robin, Aurélie Pinna et Patrice Lamour (abs : Camille Carrère)



